



## Les retraités ne sont pas dupes !

Les mesures annoncées et défendues par le Premier Ministre à l'Assemblée nationale sur l'augmentation des pensions des retraités ne peuvent être considérées comme des avancées.

Annoncer que les pensions en dessous de 1 200€ ne seront pas gelées soit !  
Mais quel sera le montant de l'augmentation ? Avec quel mécanisme ?

Les autres retraités doivent-ils attendre 2015 pour voir éventuellement leur pension augmenter ?

Cette situation va générer d'importantes inégalités entre retraités.

Le coût de la vie, des frais de santé continue à augmenter fortement pour tous.

La CGT retraité-e-s ne tombera pas dans le panneau !

Nous ne pouvons accepter que les 50 milliards d'économie du Gouvernement se fassent sur le dos des salariés, des retraités, sur les restrictions des services publics, les réductions des droits à la santé... Alors que, dans le même temps, le Patronat continue à bénéficier des largesses de la part du Gouvernement !

**Avec son Union Confédérale, l'Union Fédérale des Retraité-e-s Finances CGT appelle l'ensemble des retraités du Ministère à participer massivement (1) à la manifestation unitaire (CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA) le 3 juin à Paris, pour exiger :**

- ❖ Le rattrapage immédiat de 300€ pour tous les retraités.
- ❖ L'augmentation des pensions et retraites au 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- ❖ Un minimum de retraite égal au SMIC revendiqué par la CGT à 1 700€.
- ❖ Une Loi sur l'autonomie financée dans le cadre de la Sécurité sociale.

*Montreuil, le 14 mai 2014*

**(1) En vous rapprochant des responsables locaux de l'UFR CGT Finances et de l'Union Syndicale des Retraité-e-s CGT (Union départementale CGT) ou de votre Union Locale CGT.**

